

---

# Cahier des normes pour le programme : Techniques des services policiers

*Ce cahier des normes, approuvé par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, mène à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario pour le programme postsecondaire Techniques des services policiers (code MFCU 53008) offerts par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.*

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités  
Septembre 1999

## Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes :

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs des programmes, etc. sur la mise en oeuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ce cahier des normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

### Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription ©2003, ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec la :

Direction des collèges, Unité de la qualité des programmes  
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités  
900 rue Bay  
Édifice Mowat , 9<sup>e</sup> étage  
Toronto ON M7A 1L2

Téléphone: (416) 325-1934  
Télécopieur: (416) 327-1853  
Courriel : [colleges.branch@edu.gov.on.ca](mailto:colleges.branch@edu.gov.on.ca)

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme. (Adresses et sites Web des collèges d'arts appliqués et de technologie :

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/list/collegef.html>

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Cette publication est également disponible sur le site Web du ministère :

<http://www.edu.gov.on.ca>

*This publication is available on the Ministry's Web site at <http://www.edu.gov.on.ca>*

©2003, ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario.

ISBN 0-7778-8734-7

*This document is also available in English.*

# Remerciements

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important joué par :

- Le Groupe de travail sur les services policiers et les membres du comité consultatif du système d'apprentissage de la police : Greg Brown, Collège de police de l'Ontario; Bob Bruce, Police provinciale de l'Ontario; Fred Geiger, *Westervelt College*; Joe Moylan, *Algonquin College*; *Cst. Art Plus, Sault Ste. Marie Police Service*; Tim Shannon, Collège de police de l'Ontario; Dr. John Turtle, Ryerson University; Wendy Ward, Services policiers de Toronto.
- Les personnes et organisations qui ont dirigé l'élaboration des normes et les personnes détachées qui étaient à la tête de l'élaboration des normes : Brian Provini, du *Conestoga College*, Jacqueline Robertson, de La Cité collégiale, Guy Levesque, analyste-rechercheur et Barbara MacPherson, conseillère principale en politiques.
- Les personnes et organismes qui ont participé aux sessions d'élaboration et d'adaptation des normes de formation professionnelle en langue française, plus particulièrement le personnel scolaire : Daniel Bouchard et Denis Mageau du Collège Boréal, Nancy Bélanger et David Rémillard de La Cité collégiale, et les membres des comités consultatifs de programmes pour leur contribution et appui.

Dans ce document, à des fins de clarté et de simplification, le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes.

# Table des matières

<b>I.</b>	<b>Introduction</b> .....	1
	L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux .....	1
	Le cahier des normes .....	1
	Les normes de programme .....	2
	Les résultats d'apprentissage .....	2
	L'élaboration des normes de programme .....	2
	La mise à jour du cahier des normes .....	3
	La spécificité francophone .....	3
<b>II.</b>	<b>Les résultats d'apprentissage en formation professionnelle</b> .....	4
	Le préambule .....	4
	La liste des résultats d'apprentissage en formation professionnelle .....	5
	Les résultats d'apprentissage en formation professionnelle .....	6
<b>III.</b>	<b>Les résultats d'apprentissage des aptitudes génériques relatifs à l'employabilité</b> .	19
	La liste des résultats d'apprentissage des aptitudes génériques .....	20
	Les résultats d'apprentissage des aptitudes génériques .....	21
<b>IV.</b>	<b>La formation générale</b> .....	36
	Les exigences de la formation générale .....	36
	Les buts et les objectifs généraux .....	37

# I. Introduction

*Ce document présente les normes du programme postsecondaire Techniques des services policiers offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 53008) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.*

## L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les diplômés acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

La Direction des collèges du ministère de la Formation et des Collèges et Universités a le mandat de l'élaboration, de la révision et de l'approbation des normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

## Les cahiers des normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- I. les résultats d'apprentissage de la **formation professionnelle**;
- II. les résultats d'apprentissage des **aptitudes génériques relatifs à l'employabilité**;

  - les buts et objectifs de la **formation générale**.

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie offrant ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins/intérêts régionaux.

## Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vu comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent qu'un apprentissage significatif a été réalisé par les personnes diplômées du programme, et vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les diplômés d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

## Les résultats d'apprentissage

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non des éléments de performance.

## L'élaboration des normes de programmes

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large d'aptitudes génériques. Cette combinaison devrait assurer que les diplômés possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes professionnelles repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine: employeurs, associations professionnelles, diplômés, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements, etc. Suivant un consensus des intervenants, les résultats d'apprentissage de formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les diplômés doivent atteindre dans le cadre du programme.

## La mise à jour du cahier des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle. Pour vous assurer que cette version du cahier des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités à l'adresse indiquée au début de ce document.

## La spécificité francophone

Les normes d'un programme offert en langue française peuvent différer des normes d'un programme offert en langue anglaise.

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont sensiblement similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes des programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage des aptitudes génériques relatifs à l'employabilité, l'un portant sur l'anglais et l'autre portant sur l'affirmation culturelle.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage en formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

## II. Les résultats d'apprentissage en formation professionnelle

*Les diplômés du programme postsecondaire Techniques des services policiers doivent démontrer qu'ils ont atteint en matière de formation professionnelle les treize résultats d'apprentissage sous mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage des aptitudes génériques relatifs à l'employabilité et les exigences de la formation générale.*

### Le préambule

Les normes des programmes de Techniques des services policiers dispensés dans les collèges d'arts appliqués et de technologie comprennent trois volets: les résultats d'apprentissage en formation professionnelle, les résultats d'apprentissage des aptitudes génériques relatifs à l'employabilité et les exigences de la formation générale. Les résultats d'apprentissage en formation professionnelle énumérés ci-après, sont l'aboutissement des consultations réalisées auprès d'intervenants internes et externes au milieu collégial.

Les diplômés ont suivi un programme d'études axé sur les notions théoriques et les principes propres au domaine des services policiers ainsi que sur les connaissances relatives au système de justice criminelle. Après avoir atteint les normes de ce programme, les diplômés auront acquis les notions fondamentales afin de mener à bien une carrière au sein des services policiers.

Les diplômés des programmes de Techniques des services policiers peuvent également travailler dans divers domaines connexes se rapportant aux systèmes de justice criminelle, à la sécurité et à la prévention du crime, notamment dans les domaines suivants : sécurité privée, services policiers en milieu collégial et universitaire, services policiers pour les transports, les cours d'eau et les parcs.

Les diplômés peuvent poursuivre leur formation par le biais d'ententes d'articulation entre les collèges et les universités. Pour de plus amples renseignements sur ces ententes, les personnes intéressées doivent communiquer avec les collèges.

## La liste des résultats d'apprentissage en formation professionnelle Techniques des services policiers

*Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

- 1. agir conformément à l'ensemble des lois et règlements, en respectant les normes professionnelles, organisationnelles et déontologiques;**
- 2. communiquer de façon précise, persuasive et crédible afin d'établir des relations de travail efficaces avec les personnes, groupes et équipes multidisciplinaires en vue d'atteindre les objectifs fixés;**
- 3. mettre en pratique ses connaissances des notions fondamentales de psychologie, de sociologie et de criminologie dans ses interactions avec ses collègues, ses superviseurs, les autres professionnels, les victimes, les suspects, les contrevenants et le public;**
- 4. documenter et préparer des causes, et contribuer à leur présentation devant les tribunaux, conformément au droit criminel et civil, aux règles de preuve et à la Charte des droits et libertés;**
- 5. évaluer l'utilisation des pouvoirs par les services policiers;**
- 6. élaborer, promouvoir et favoriser des partenariats afin de répondre aux besoins de la collectivité touchant les services de police et la sécurité;**
- 7. évaluer les rapports entre les services policiers et les autres intervenants du système de justice criminelle et les autres organismes communautaires de services;**
- 8. prendre des décisions appropriées en fonction d'une évaluation de la situation;**
- 9. s'adapter au stress et optimiser son état de santé et sa condition physique;**
- 10. mettre en pratique les notions essentielles des sciences politiques, du droit, des politiques législatives et de l'administration publique dans la prestation des services policiers;**
- 11. évaluer les méthodes de cueillette d'information utilisées lors des techniques d'enquête de base;**
- 12. évaluer les stratégies d'intervention en situation de crise;**
- 13. élaborer des stratégies en vue d'aider les victimes de crimes et de répondre à leurs besoins.**

*Note :* Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique pas un ordre de priorité ou une pondération en fonction de l'importance.

## Les résultats d'apprentissage en formation professionnelle

1. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**agir conformément à l'ensemble des lois et règlements, en respectant les normes professionnelles, organisationnelles et déontologiques.**

### **Éléments de performance :**

- faire des choix en fonction de principes déontologiques de prise de décisions;
- analyser sa conduite personnelle et la conduite collective touchant les aspects déontologiques de diverses situations de travail;
- appliquer les règles et normes provinciales et fédérales dans sa conduite professionnelle;
- être responsable et imputable de ses actes;
- adhérer au code de déontologie de la profession;
- se fixer des objectifs personnel et professionnel afin d'accroître son rendement au travail et ses possibilités de carrière;
- demander des observations touchant son rendement, et en tenir compte en vue de se perfectionner de façon continue;
- protéger la confidentialité de l'information;
- respecter les droits d'autrui reconnus par la loi;
- reconnaître l'importance de veiller à sa propre sécurité et à celle des autres.

2. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**communiquer de façon précise, persuasive et crédible afin d'établir des relations de travail efficaces avec les personnes, groupes et équipes multidisciplinaires en vue d'atteindre les objectifs fixés.**

**Éléments de performance :**

- influencer sur l'opinion des autres ou les persuader à l'aide de diverses stratégies ou techniques de communication;
- utiliser une terminologie appropriée, concise, pertinente et compréhensible dans ses interactions avec ses collègues, ses superviseurs, d'autres professionnels, les victimes, les suspects, les contrevenants et le public;
- utiliser des stratégies et techniques de communication et un vocabulaire appropriés afin de répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe;
- communiquer de façon sensible avec diverses populations;
- préparer des documents qui présentent une analyse de l'information ou des solutions de rechange, tirer des conclusions appropriées et faire des recommandations;
- réaliser, devant des auditoires variés, des présentations efficaces qui expliquent les résultats d'une analyse ou des solutions de rechange et présentent des conclusions et des recommandations;
- évaluer les résultats des communications et adapter ses stratégies de communication ultérieures;
- recourir à des théories et méthodes variées afin de constituer une équipe et d'en accroître l'efficacité;
- aider divers groupes à déterminer leurs objectifs communs et à élaborer, mettre en oeuvre et évaluer des plans d'action permettant d'atteindre ces objectifs;
- appliquer, dans le cadre d'une équipe, des théories et des techniques sur la résolution des conflits, la médiation et la négociation;
- appliquer ses connaissances sur les théories de la dynamique de groupe dans son travail au sein d'une équipe ou dans la coordination d'une équipe.

3. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**mettre en pratique ses connaissances des notions fondamentales de psychologie, de sociologie et de criminologie dans ses interactions avec ses collègues, ses superviseurs, les autres professionnels, les victimes, les suspects, les contrevenants et le public.**

**Éléments de performance :**

- tenir compte de l'impact des problèmes sociaux actuels en élaborant des stratégies appropriées aux divers secteurs de la société;
- reconnaître les situations dans lesquelles un comportement perturbateur est affiché et intervenir afin de favoriser la sécurité de la personne en cause et de la société;
- agir avec empathie, respect et bienveillance;
- reconnaître la façon dont les lois et les groupes de pression influent sur autrui;
- reconnaître l'impact psychologique et sociologique des crimes et de la violence chez les victimes en particulier et la société en général;
- tenir compte des théories et des notions de criminologie afin d'analyser des formes et des modèles variés de comportements criminels;
- reconnaître l'impact des problèmes sociaux sur les personnes, les familles et les groupes, et orienter ces gens vers les organismes de services sociaux et communautaires appropriés.

4. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**documenter et préparer des causes, et contribuer à leur présentation devant les tribunaux, conformément au droit criminel et civil, aux règles de preuve et à la Charte des droits et libertés.**

**Éléments de performance :**

- décrire les méthodes utilisées sur les lieux d'un crime afin de protéger, rechercher, enregistrer, recueillir et conserver les éléments de preuve;
- respecter les méthodes et procédures des tribunaux lors des comparutions et de la présentation des cas;
- témoigner de façon professionnelle;
- préparer des documents pour les tribunaux qui présentent les éléments importants d'un cas et respectent les règles touchant la divulgation de la preuve;
- respecter les lois provinciales, civiles et criminelles, et appliquer les règles de preuve afin d'orienter ses enquêtes et ses interactions et d'assurer l'admissibilité de la preuve;
- décrire les progrès technologiques et scientifiques servant aux enquêtes et à la préparation des cas pour les comparutions;
- présenter oralement les conditions que l'on retrouvait sur les lieux d'un crime;
- appliquer ses connaissances sur la juridiction des tribunaux dans diverses situations (par exemple, mandats étrangers, extraditions, interventions chez les Premières nations);
- interviewer des personnes et des groupes afin de recueillir les éléments de preuve et d'obtenir ou de confirmer des informations.

5. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**évaluer l'utilisation des pouvoirs par les services policiers.**

**Éléments de performance :**

- respecter la Charte des droits et libertés;
- analyser les pouvoirs d'arrestation, de perquisition, de saisie et d'utilisation de la force dans diverses situations;
- respecter les lois qui régissent l'autorité et les pouvoirs de la police;
- porter des accusations conformément aux lois fédérales et provinciales.

6. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**élaborer, promouvoir et favoriser des partenariats afin de répondre aux besoins de la collectivité touchant les services de police et la sécurité.**

**Éléments de performance :**

- enquêter auprès de la collectivité pour déterminer les problèmes et les attentes;
- établir des liens de collaboration efficace avec des personnes et des groupes dans la collectivité;
- élaborer des stratégies afin de réduire les risques de crime et améliorer la qualité de vie de la collectivité;
- élaborer des stratégies afin de favoriser le changement et permettre l'accès aux ressources nécessaires;
- analyser l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des initiatives touchant la police communautaire;
- appliquer ses connaissances sur les théories et méthodes en vigueur pour la prévention des crimes, et fournir des avis sur la façon de réduire les risques de crime;
- expliquer aux personnes, aux groupes et aux entreprises les théories sur la prévention des crimes, de même que la valeur et l'efficacité de diverses méthodes assurant une protection contre les intrusions;
- expliquer à des auditoires variés les théories sur la prévention des crimes, de même que la valeur et l'efficacité de diverses méthodes qui permettent de se défendre et de défendre les autres contre les activités criminelles;
- faire des allocutions et d'autres présentations qui informent efficacement l'auditoire;
- cibler diverses populations et collaborer avec elles;
- collaborer avec les responsables de la collectivité afin de réclamer des changements systémiques;
- informer la collectivité du rôle de la police et des services policiers.

7. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**évaluer les rapports entre les services policiers et les autres intervenants du système de justice criminelle et les autres organismes communautaires de services.**

**Éléments de performance :**

- reconnaître les rapports qui existent entre divers organismes communautaires, les autres intervenants au sein du système de justice criminelle et les services de police;
- aider les particuliers et les groupes à utiliser efficacement le système de justice;
- aider les membres de la collectivité à avoir accès aux organismes ou services appropriés;
- rechercher de l'information ou des ressources auprès des personnes et organismes appropriés;
- évaluer les mécanismes de communication au sein des services policiers, ainsi qu'avec les autres intervenants du système de justice criminelle et les organismes communautaires.

8. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**prendre des décisions appropriées en fonction d'une évaluation de la situation.**

**Éléments de performance :**

- recueillir, analyser et synthétiser l'information par le biais d'observations, de recherches et de consultations;
- solliciter et tenir compte des observations constructives à propos de ses propres capacités en matière de prise de décisions;
- évaluer, de façon continue et professionnelle, l'efficacité de ses méthodes de prise de décisions;
- tenir compte de la façon dont son système de valeurs personnelles influe sur sa prise de décisions;
- appliquer les techniques de prise de décisions et de résolution de problèmes appropriées à une situation donnée;
- élaborer des stratégies visant à améliorer ses méthodes de prise de décisions.

9. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**s'adapter au stress et optimiser son état de santé et sa condition physique.**

**Éléments de performance :**

- évaluer son mode de vie, et élaborer et mettre en oeuvre un plan d'action personnel afin d'améliorer son bien-être et sa condition physique;
- recueillir et enregistrer des données de façon systématique et organisée, afin de surveiller, critiquer et évaluer son propre programme de conditionnement physique;
- maintenir une condition physique appropriée afin de réussir les examens physiques standard nécessaires à l'emploi;
- reconnaître les signes de stress et adopter des stratégies efficaces et constructives afin de les réduire.

10. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**mettre en pratique les notions essentielles des sciences politiques, du droit, des politiques législatives et de l'administration publique dans la prestation des services policiers.**

**Éléments de performance :**

- établir des distinctions entre les divers domaines du gouvernement, et leur rôle dans l'adoption des lois, règlements et politiques qui influent sur le travail policier;
- tenir compte des effets des transformations ou des tendances politiques sur les services policiers;
- évaluer l'influence de l'opinion publique et des groupes particuliers d'intérêt sur le processus politique et les services policiers;
- appliquer ses connaissances sur la façon dont les lois et règlements sont élaborés, depuis la détermination des besoins jusqu'à la sanction royale;
- appliquer ses connaissances sur la façon dont les divers niveaux de gouvernement, les décisions et les transformations politiques, l'opinion publique et les groupes particuliers d'intérêt influent sur l'adoption des lois, règlements, politiques et pratiques qui régissent les services policiers;
- reconnaître les liens entre les services policiers et les tendances et les enjeux politiques;
- appliquer ses connaissances sur l'administration publique, la gestion du secteur public et les théories organisationnelles touchant la prestation des services policiers;
- reconnaître les domaines de compétences fédérales, provinciales et municipales;
- reconnaître le statut des membres des Premières nations.

11. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**évaluer les méthodes de cueillette d'information utilisées lors des techniques d'enquête de base.**

**Éléments de performance :**

- évaluer de façon systématique les situations et les événements;
- observer, étudier et recueillir des données pertinentes, en respectant les méthodes reconnues;
- réaliser des entrevues afin de recueillir de l'information conformément à la loi et de façon professionnelle;
- recourir à des techniques d'interrogation afin de recueillir, clarifier et vérifier l'information;
- enregistrer les dépositions et les observations de façon précise et objective;
- développer son sens de l'observation ainsi que les compétences nécessaires pour réaliser efficacement des entrevues.

**12.** *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**évaluer les stratégies d'intervention en situation de crise.**

**Éléments de performance :**

- réagir de façon appropriée devant les provocations ou en travaillant dans des conditions de stress;
- évaluer les situations afin de déterminer les risques et les possibilités de conflit qu'elles présentent;
- appliquer des méthodes de règlement des conflits, notamment des stratégies d'intervention non physique;
- appliquer diverses techniques, notamment la médiation, la négociation et la conciliation, afin de désamorcer des conflits dans des situations variées;
- désamorcer ou contenir les situations de crise;
- appliquer des principes et des notions tirés des théories sur le comportement humain afin d'intervenir dans des situations de crise;
- reconnaître les situations comportant des niveaux de risque variables, et y réagir de façon appropriée;
- respecter les exigences de la loi dans les situations présentant un niveau élevé de risque;
- exercer une influence sur les autres et les persuader de reconnaître divers points de vue, en faisant appel à des méthodes de communication variées.

13. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**élaborer des stratégies en vue d'aider les victimes de crimes et de répondre à leurs besoins.**

**Éléments de performance :**

- informer les victimes de leurs droits et de leurs responsabilités par rapport au système de justice criminelle;
- évaluer les besoins des victimes de divers crimes;
- assurer ou organiser les interventions et le soutien appropriés afin de répondre aux besoins des victimes de divers crimes;
- promouvoir des méthodes optimales au sein des services policiers, de la collectivité et du système judiciaire afin de favoriser et d'améliorer l'intégration et la coordination des services destinés aux victimes;
- assurer la sécurité des victimes;
- répondre aux besoins courants et variés des victimes de divers crimes;
- diriger les victimes vers les services appropriés.

### III. Les résultats d'apprentissage des aptitudes génériques relatifs à l'employabilité

*Tous les diplômés du programme Techniques des services policiers doivent démontrer qu'ils ont atteint les quinze résultats d'apprentissage des aptitudes génériques relatifs à l'employabilité sous mentionnés, ceux de la formation professionnelle ainsi que les exigences de la formation générale. Un **paragraphe explicatif** a été ajouté afin de préciser la portée du résultat d'apprentissage des aptitudes génériques relatif à l'employabilité.*

## La liste des résultats d'apprentissage des aptitudes génériques relatifs à l'employabilité

### Techniques des services policiers

*Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

1. **communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire;**
2. **traduire sous diverses formes (textes, graphiques, symboles, tableaux) de l'information, des idées et des concepts de façon à démontrer sa compréhension;**
3. **utiliser de façon efficace des formules et procédures mathématiques pour résoudre des problèmes ou prendre des décisions;**
4. **utiliser avec assurance la technologie informatique et autres technologies utiles et nécessaires à l'accomplissement d'une tâche;**
5. **interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs;**
6. **évaluer sa propre capacité à raisonner et à utiliser des stratégies qui facilitent la résolution de problèmes et la prise de décision;**
7. **recueillir, analyser et organiser, en fonction d'un objectif donné, de l'information provenant de sources diverses;**
8. **évaluer la validité de données qualitatives et quantitatives de manière à pouvoir accepter ou réfuter les arguments présentés par d'autres personnes;**
9. **créer des stratégies innovatrices ou des produits originaux qui répondent à des besoins déterminés;**
10. **gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets et atteindre des objectifs;**
11. **assumer la responsabilité de ses faits et gestes;**
12. **s'adapter à de nouvelles situations et exigences en utilisant ou en mettant à jour ses connaissances et son savoir-faire;**
13. **présenter ses réalisations, ses connaissances et son expérience de manière réaliste, à des fins personnelles et aux fins d'obtenir un emploi;**
14. **communiquer oralement et par écrit en anglais;**
15. **affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique.**

## Les résultats d'apprentissage des aptitudes génériques relatifs à l'employabilité

1. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire.**

### **Explication :**

Pour communiquer de façon claire, concise et correcte, il faut produire du matériel écrit, oral ou visuel adapté à la situation. Les diplômés analysent leur auditoire pour déterminer les besoins et choisir les moyens et les outils de communication les plus appropriés. Ils produisent du matériel dans une langue correcte et claire, en fonction du niveau de langue requis et dans un style conforme à l'usage.

### **Éléments de performance :**

- planifier et organiser une présentation selon un objectif et un auditoire;
- choisir le mode de présentation (note de service, illustration, vidéo, présentation multimédia, etc.) qui convient à l'objectif;
- produire un document conforme à l'usage du mode de présentation choisi;
- utiliser un langage et un style convenant à l'auditoire et à l'objectif;
- s'assurer que le document ne renferme pas d'erreurs typographiques;
- utiliser la technologie informatique pour produire et rehausser la qualité des documents;
- évaluer la présentation et corriger les erreurs de contenu, de structure, de style et les fautes d'inattention.

2. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**traduire sous diverses formes (textes, graphiques, symboles, tableaux) de l'information, des idées et des concepts de façon à démontrer sa compréhension.**

**Explication :**

Une façon de démontrer sa compréhension consiste à restructurer ou à reformuler un message original sous d'autres formes. Les diplômés doivent savoir lire, écouter et interpréter les messages reçus. Ils rédigent des textes et créent des représentations visuelles conformes aux messages originaux.

**Éléments de performance :**

- élaborer et utiliser des stratégies efficaces de lecture, d'écoute et d'observation;
- clarifier ce qui a été lu, entendu ou observé;
- traduire une information numérique ou alphanumérique sous d'autres formes (par exemple, sommaires, tableaux, diagrammes et autres formes de représentations visuelles faisant appel à l'informatique);
- utiliser, le cas échéant, la technologie pour faciliter la reformulation;
- évaluer la compatibilité de la représentation avec le message original;
- citer ses sources selon les conventions en usage.

3. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**utiliser de façon efficace des formules et procédures mathématiques pour résoudre des problèmes ou prendre des décisions.**

**Explication :**

L'utilisation efficace des mathématiques dans la vie de tous les jours suppose la capacité de faire appel à une vaste gamme de concepts, procédés, conventions, opérations, stratégies et formules. Les diplômés appliquent les concepts de temps, d'espace, de quantité, de proportion et de nombre à des situations diverses. Ils utilisent des procédures mathématiques et vérifient les résultats de l'application. Ils font usage des mathématiques avec assurance, souplesse et créativité.

**Éléments de performance :**

- identifier les situations qui demandent de faire appel aux mathématiques;
- choisir le procédé, la méthode ou la procédure mathématique (par exemple, la modélisation, les estimations, les hypothèses, les algorithmes et les formules) en fonction de la situation;
- estimer l'ordre de grandeur des réponses;
- exécuter les opérations mathématiques requises;
- utiliser un logiciel, une calculatrice ou un autre appareil, des tables ou des formules pour effectuer des opérations mathématiques avec précision;
- vérifier l'exactitude des calculs et la pertinence de la réponse;
- formuler la réponse clairement;
- appliquer la procédure utilisée à des situations similaires.

4. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**utiliser avec assurance la technologie informatique et autres technologies utiles et nécessaires à l'accomplissement d'une tâche.**

**Explication :**

Les diplômés sont sûrs d'eux-mêmes et possèdent le savoir-faire nécessaire pour utiliser les ordinateurs et autres technologies servant à accroître la productivité. Ils reconnaissent les situations où ils peuvent utiliser des ordinateurs et autres technologies pour accomplir des tâches, résoudre des problèmes, effectuer une recherche et créer un produit. Ils choisissent et utilisent avec efficacité l'outil informatique le mieux adapté à la tâche. C'est également avec assurance qu'ils apprivoisent les nouvelles technologies.

**Éléments de performance :**

- utiliser adéquatement les fonctions de base du système d'exploitation (par exemple, charger les logiciels, sauvegarder et extraire des données, faire des copies de sécurité);
- déterminer les tâches à accomplir à l'aide d'un ordinateur et autres technologies;
- choisir le logiciel et l'équipement qui conviennent à la tâche;
- utiliser le logiciel et l'équipement avec efficacité et en respectant la législation en vigueur;
- régler de manière logique et systématique les erreurs et les problèmes d'équipement et de logiciel;
- appliquer les concepts et les procédures à des situations nouvelles;
- évaluer sa façon d'utiliser le matériel, les logiciels et les outils technologiques.

5. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs.**

**Explication :**

Pour travailler en équipe ou en groupe dans un contexte personnel ou professionnel, il faut assumer la responsabilité des tâches et des décisions collectives. Il faut également interagir de manière efficace avec les membres du groupe. Les diplômés sont capables d'accomplir les diverses tâches qui leur incombent à titre de membres du groupe, de comprendre les besoins d'autrui et de les prendre en considération.

**Éléments de performance :**

- déterminer le travail et les tâches à accomplir;
- établir des stratégies pour accomplir les tâches;
- déterminer les rôles des membres de l'équipe ou du groupe;
- clarifier les rôles individuels et les remplir en temps opportun;
- traiter les autres membres de l'équipe de manière juste et équitable;
- communiquer ses propres idées, opinions et renseignements tout en respectant le point de vue d'autrui;
- utiliser des techniques visant à résoudre les conflits;
- évaluer régulièrement les progrès du groupe et faire les ajustements nécessaires.

6. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**évaluer sa propre capacité à raisonner et à utiliser des stratégies qui facilitent la résolution de problèmes et la prise de décision.**

**Explication :**

Pour résoudre une gamme de problèmes complexes et accomplir diverses tâches, les diplômés font appel à divers processus cognitifs et adoptent diverses stratégies. Ils apprécient les limites et les possibilités de leurs propres processus de pensée et explorent de nouvelles façons de raisonner. Cette démarche leur permet de comprendre leurs processus de pensée, de prise de décision et de résolution de problèmes.

**Éléments de performance :**

- clarifier la nature et l'importance des problèmes ou de l'orientation requise;
- explorer les divers types de raisonnement qui peuvent être utilisés;
- déterminer les limites et les possibilités de son propre processus de pensée;
- choisir et utiliser des types de raisonnement (par exemple, le raisonnement inductif et déductif, la pensée créative et intuitive, le questionnement, la réflexion critique);
- évaluer les avantages des divers types de raisonnement et des stratégies utilisés pour résoudre les problèmes et prendre des décisions;
- reconnaître les avantages d'utiliser d'autres types de raisonnement.

7. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**recueillir, analyser et organiser, en fonction d'un objectif donné, de l'information provenant de sources diverses.**

**Explication :**

Pour prendre des décisions et accomplir des tâches, il faut généralement s'appuyer sur de l'information. Les diplômés recueillent de l'information et la traitent de façon efficace. Ils élaborent et utilisent des stratégies diverses, y compris les nouvelles technologies. Ils apprennent à trier l'information et à la présenter sous diverses formes (par exemple, en utilisant des bases de données et des chiffriers électroniques).

**Éléments de performance :**

- déterminer la nature de l'information requise;
- identifier les sources (par exemple, textes, bases de données, Internet);
- recueillir l'information à l'aide de diverses techniques de collecte de données, dont la technologie;
- analyser l'information et retenir celle qui est pertinente, importante et utile;
- utiliser divers procédés pour organiser l'information (par exemple, chiffriers électroniques, bases de données, graphiques et tableaux);
- tirer des conclusions à partir de l'information traitée;
- revoir les méthodes utilisées pour recueillir, organiser, analyser et évaluer l'information.

8. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**évaluer la validité de données qualitatives et quantitatives de manière à pouvoir accepter ou réfuter les arguments présentés par d'autres personnes.**

**Explication :**

Compte tenu de la diversité de l'information numérique et alphanumérique disponible, les diplômés interprètent et comprennent le travail des autres et en tirent leurs propres conclusions. Ils utilisent leurs aptitudes en mathématiques pour évaluer la validité de données quantitatives et leurs aptitudes à raisonner pour vérifier le bien fondé d'hypothèses et d'arguments. Les diplômés remettent en question ce qu'ils lisent, entendent et observent.

**Éléments de performance :**

- cerner les hypothèses et les conclusions;
- déceler les erreurs, les préjugés, les déclarations mensongères et les critiquer;
- vérifier l'exactitude des affirmations ou des arguments;
- défendre les raisons pour lesquelles on accepte ou rejette certains arguments ou conclusions.

9. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**créer des stratégies innovatrices ou des produits originaux qui répondent à des besoins déterminés.**

**Explication :**

La conception de nouveaux produits ou de nouvelles stratégies de résolution de problèmes exigent des aptitudes en créativité. Les diplômés sont capables d'adapter des approches traditionnelles à des situations nouvelles. Ils font preuve d'une bonne maîtrise des techniques de pensée divergente et intuitive.

**Éléments de performance :**

- analyser les besoins;
- faire preuve de créativité pour élaborer des stratégies ou des produits qui répondent aux besoins identifiés;
- choisir des solutions de rechange basées sur les besoins et les critères des projets ou des plans;
- créer des stratégies ou des produits;
- évaluer les stratégies ou les produits pour vérifier s'ils satisfont aux besoins.

**10.** *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets et atteindre des objectifs.**

**Explication :**

Pour atteindre des objectifs pratiques dans leur vie personnelle ou professionnelle, les diplômés utilisent aussi efficacement que possible temps, argent, espace et autres ressources. Ils planifient et se donnent les moyens d'atteindre leurs objectifs. Finalement, ils évaluent le réalisme de leurs objectifs, de leurs plans d'action et de leur démarche et ils les adaptent au besoin.

**Éléments de performance :**

- définir des objectifs réalistes et réalisables;
- utiliser des outils de planification (par exemple, budgets, calendriers de travail et plans d'action);
- adapter la démarche et modifier les objectifs en fonction des imprévus;
- utiliser les ressources (par exemple, l'argent, l'espace et le temps) de manière efficace;
- évaluer les objectifs et l'utilisation des ressources, et faire les ajustements appropriés.

11. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**assumer la responsabilité de ses faits et gestes.**

**Explication :**

Pour prendre des décisions, adopter des points de vue et accomplir des tâches, les diplômés assument la responsabilité de leurs actions et défendent leurs opinions. Ils évaluent les conséquences de leurs décisions et de leurs actions. Ils remettent en question leurs valeurs, croyances et opinions personnelles.

**Éléments de performance :**

- évaluer les conséquences de ses faits et gestes;
- évaluer la démarche et les moyens empruntés;
- reconnaître ses erreurs et apporter les correctifs nécessaires;
- reconnaître ses réussites et les appliquer à d'autres situations;
- justifier les valeurs, croyances et opinions qui fondent son action;
- tenir compte de la rétroaction constructive dans d'autres situations;
- défendre les décisions prises et les actions posées.

**12.** *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**s'adapter à de nouvelles situations et exigences en utilisant ou en mettant à jour ses connaissances et son savoir-faire.**

**Explication :**

L'aptitude à transférer un savoir d'un domaine à un autre est essentielle la vie durant. Les diplômés appliquent avec confiance leur savoir et savoir-faire à toute une gamme de situations nouvelles, y compris à l'apprentissage d'un nouveau savoir-faire.

**Éléments de performance :**

- évaluer ses aptitudes, ses connaissances et son style personnel d'apprentissage;
- reconnaître les aptitudes et connaissances requises pour faire face à une nouvelle situation;
- transférer les aptitudes et connaissances acquises dans des contextes nouveaux;
- identifier les aptitudes et connaissances qu'il y a lieu d'acquérir pour faire face à une nouvelle situation;
- choisir les stratégies d'apprentissage et de travail les plus appropriées aux situations;
- évaluer sa capacité de s'adapter à de nouvelles situations.

**13.** *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**présenter ses réalisations, ses connaissances et son expérience de manière réaliste, à des fins personnelles et aux fins d'obtenir un emploi.**

**Explication :**

Pour se préparer à faire face à des changements dans leur vie personnelle et professionnelle, les diplômés doivent faire valoir leurs réalisations et leurs capacités. Ils apprécient à leur juste valeur le travail accompli et l'expérience acquise. Ils sont capables de produire un portfolio ou un curriculum vitae attrayant. Enfin, ils présentent avec assurance et intérêt leurs réalisations personnelles.

**Éléments de performance :**

- faire le sommaire de ses réalisations, de ses connaissances et expériences de manière réaliste;
- choisir les modes de présentation (par exemple, curriculum vitae, portfolio, entrevue) les mieux adaptés à la situation pour présenter ses réalisations, ses connaissances et son expérience;
- évaluer les réactions aux modes de présentation et rectifier si nécessaire.

14. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**communiquer oralement et par écrit en anglais.**

**Explication :**

En Ontario, les Francophones doivent maîtriser la langue anglaise pour communiquer oralement et par écrit tant dans leur vie privée que professionnelle.

**Éléments de performance :**

- utiliser le vocabulaire approprié à une situation;
- appliquer les règles grammaticales de la langue anglaise;
- reconnaître les occasions propices à l'utilisation de ses connaissances en anglais;
- élaborer des stratégies de lecture et d'écoute;
- produire des documents écrits (par exemple, curriculum vitae, lettres de demande d'emploi);
- communiquer oralement de l'information (par exemple, face à face, conversation téléphonique);
- élaborer et utiliser des stratégies d'auto-correction.

15. *Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :*

**affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique.**

**Explication :**

Les communautés francophones ontariennes désirent conserver et promouvoir leur héritage culturel et linguistique. Les Francophones des collèges de langue française recherchent la possibilité d'approfondir leur compréhension de cet héritage et d'en apprécier la valeur et l'importance. Les diplômés oeuvrent, tant dans la vie privée qu'en milieu de travail, à l'épanouissement de leur culture, de leur langue et à l'affirmation de leurs droits.

**Éléments de performance :**

- reconnaître les situations où il est utile de défendre ou de promouvoir son identité culturelle;
- définir ses valeurs personnelles en relation avec la communauté francophone mondiale;
- défendre ses droits en tant que membre d'une communauté francophone;
- identifier les occasions propices à la promotion de la culture et de la langue de la communauté francophone;
- utiliser des stratégies pour faire face à toute situation où ses droits en tant que Francophone ne sont pas respectés.

## IV. La formation générale

*Tous les diplômés du programme Techniques des services policiers doivent démontrer de façon fiable qu'ils ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des normes de la formation professionnelle et des aptitudes génériques relatives à l'employabilité.*

Les exigences de la formation générale pour les programmes menant au Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou au Diplôme d'études collégiales de l'Ontario - niveau avancé

**Les diplômés participeront à un apprentissage leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études principal et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture dans lesquelles ils vivent et travaillent. À cet effet, les apprenants auront généralement pris de trois à cinq cours (ou l'équivalent) conçus selon le cas d'après les possibilités d'apprentissage. Tel apprentissage se déroulerait normalement suivant une combinaison de processus obligatoires et facultatifs.**

Les exigences de la formation générale pour les programmes menant au Certificat d'études collégiales de l'Ontario

**Chaque collège pourra définir l'ajout approprié des exigences de la formation générale pour les programmes menant au Certificat d'études collégiales de l'Ontario. Toutefois, il est souhaité que les personnes titulaires d'un certificat participeront à un apprentissage comportant un accroissement de connaissances au-delà de leur domaine d'études principal.**

Cette exigence relative à la formation générale représente un élément intégral des normes du programme, en plus des résultats d'apprentissage relatifs à la formation professionnelle et aux aptitudes génériques relatives à l'employabilité.

**Les exigences relatives à la formation générale doivent être remplies conformément aux lignes directrices suivantes :**

1. la formation générale dans les collèges se doit de traiter de questions et de préoccupations sociales reliées au vécu de l'apprenant. Les cours de formation générale doivent être conçus de telle sorte que l'apprenant puisse appliquer sa compréhension de questions historiques à la réalité d'aujourd'hui;
2. tous les cours de formation générale offerts dans les collèges doivent être conçus en termes de bienfaits pour les apprenants aux plans de l'épanouissement et de l'enrichissement personnels et aux plans civique et professionnel;

3. la mission des collèges ontariens a pour objet, entre autres, de développer et d'appuyer la formation continue. Cet objectif constitue une composante essentielle de la formation générale.

La formation générale dans les collèges communautaires ontariens se veut une expérience d'apprentissage de niveau postsecondaire ayant pour objet de rendre l'apprenant capable de relever les défis de la famille, de la communauté et du monde du travail. Elle doit également permettre aux apprenants d'approfondir des questions de nature universelle et historique et d'en tirer des leçons applicables aux réalités d'aujourd'hui et de demain. Elle tend à favoriser une attitude positive et un engagement à l'endroit de la formation continue. Cette expérience d'apprentissage est dispensée en conformité avec les principes directeurs, les buts et les objectifs généraux de la formation générale.

## Les buts et les objectifs généraux

### 1. L'esthétique

*compréhension des notions de beauté, forme et goût et du rôle des arts dans la société.*

#### **Objectifs généraux :**

- faire preuve de sens critique quant au rôle social des arts;
- reconnaître et apprécier le rôle des arts;
- acquérir le sens de la critique en développant et appliquant une grille d'analyse personnelle.

### 2. Le citoyen

*compréhension de la signification des notions de droits et libertés dans la vie publique et communautaire au Canada.*

#### **Objectifs généraux :**

- faire preuve de connaissance de la structure et du fonctionnement du gouvernement canadien (les pouvoirs législatifs et judiciaires, la fonction publique), du rôle des élus et des responsabilités des citoyens;
- faire preuve de compréhension des événements importants qui marquent l'histoire canadienne et développer un sens critique éclairé face aux décisions politiques qu'ils entraînent;
- faire preuve de compréhension des questions internationales et de leur impact et reconnaître la place du Canada au sein de la communauté internationale;
- démontrer une compréhension de l'histoire, de son sens ainsi que de l'organisation et du rôle des groupes de bénévoles dans la vie communautaire.

### 3. La culture

*compréhension de la diversité culturelle, sociale, ethnique et linguistique au Canada et dans le monde.*

#### **Objectifs généraux :**

- acquérir une compréhension du concept d'identité culturelle en faisant des liens entre ses expériences personnelles et l'étude de la culture au sens large;
- acquérir une compréhension de la diversité et de l'interaction des cultures et des sous-cultures dans la société canadienne;
- faire preuve de compréhension à l'endroit de diverses cultures en portant un jugement éclairé sur la façon dont elles tentent de répondre aux questions universelles.

### 4. La croissance personnelle

*prise de conscience de soi, croissance intellectuelle et bien-être physique, compréhension des autres.*

#### **Objectifs généraux :**

- se fixer des buts conformes à ses valeurs et ses attentes personnelles;
- appliquer sa compréhension de l'être humain et de son développement à sa vie personnelle et à ses rapports avec autrui;
- intégrer le concept de bien-être à son style de vie;
- se définir en tant qu'apprenant et reconnaître son propre style d'apprentissage.

### 5. Le social

*compréhension des rapports entre les personnes et la société.*

#### **Objectifs généraux :**

- faire preuve d'une connaissance éclairée des institutions et de l'organisation sociale de même que des rapports entre les personnes, les groupes et la société;
- faire preuve de jugement éclairé face aux changements et aux problèmes sociaux et reconnaître l'importance de l'engagement personnel au plan social;
- faire preuve d'un jugement éclairé sur les questions et les problèmes sociaux.

## 6. La science

*compréhension de la contribution et du potentiel de la science dans le développement de la civilisation et des rapports entre les êtres humains.*

### **Objectifs généraux :**

- développer une compréhension de l'histoire, de la philosophie, de la contribution, des perspectives et des limites de la science;
- développer une compréhension de la méthode scientifique et de ses applications en mesure quantitative et pour la vérification de lois naturelles.

## 7. La technologie

*compréhension de l'interrelation entre, d'une part, le développement et l'utilisation de la technologie et, d'autre part, la société et l'écosystème.*

### **Objectifs généraux :**

- faire le lien entre les connaissances et les applications technologiques et leur impact sur l'environnement physique et biologique;
- adopter des positions éthiques éclairées sur les questions relatives à la place de l'être humain sur la planète.

## 8. Le monde du travail

*compréhension de la signification, de l'histoire et de l'organisation du monde du travail et des défis personnels à relever.*

### **Objectifs généraux :**

- adopter des critères à l'égard de l'efficacité, l'efficience, l'éthique et les récompenses qui soient conciliables avec la nature changeante du monde du travail;
- appliquer sa connaissance des institutions, de l'histoire et de l'organisation du travail à son rôle et à ses attitudes dans le monde du travail;
- développer une compréhension de la nature changeante du travail et de l'économie.

**ISBN 0-7778-8734-7**